

LUNDI 11 JUILLET 2022 à 18h30

ESPACE PAUL ELUARD

Sous réserve de nouvelles dispositions législatives, le quorum est abaissé au tiers des membres en exercice présents et les élus peuvent être porteurs de deux pouvoirs jusqu'au 31 juillet 2022.

ORDRE DU JOUR :

- Budget annexe Eau et Assainissement 2022 : Décision Modificative budgétaire n° 1
- Montant de la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Montbard – année scolaire 2021/2022
- Participation de la Ville de Montbard aux frais de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'Ecole privée Sainte Marie – année scolaire 2022/2023
- Travaux de réaménagement urbain des rues du centre-ville : Edme Piot, Benjamin Guérard, Liberté, Eugène Guillaume, du Parc - Approbation d'un protocole transactionnel après avis de la Commission d'Indemnisation Amiable – Dossier n°1
- Travaux de réaménagement urbain des rues du centre-ville : Edme Piot, Benjamin Guérard, Liberté, Eugène Guillaume, du Parc - Approbation d'un protocole transactionnel après avis de la Commission d'Indemnisation Amiable – Dossier n°2
- Travaux de réaménagement urbain des rues du centre-ville : Edme Piot, Benjamin Guérard, Liberté, Eugène Guillaume, du Parc - Approbation d'un protocole transactionnel après avis de la Commission d'Indemnisation Amiable – Dossier n°3
- Travaux de réaménagement urbain des rues du centre-ville : Edme Piot, Benjamin Guérard, Liberté, Eugène Guillaume, du Parc - Approbation d'un protocole transactionnel après avis de la Commission d'Indemnisation Amiable – Dossier n°4
- Attribution de subventions aux associations à caractère économique pour l'année 2022
- Création d'un emploi non permanent d'ATSEM non titulaire à temps non-complet – 26h45 hebdomadaires - pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le Service Enfance Jeunesse
- Création d'un emploi non permanent d'ATSEM non titulaire à temps non-complet – 30h15 hebdomadaires - pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le Service Enfance Jeunesse
- Création d'un emploi permanent à temps non complet pour le Service Enfance Jeunesse
- Création d'emplois non permanents d'Adjoint d'Animation non titulaires à temps non-complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le Service Enfance Jeunesse
- Création d'un emploi permanent à temps non complet pour le Service Enfance Jeunesse
- Création de deux emplois permanents pour le Service Valorisation Paysagère et Jardins Publics
- Création d'un emploi permanent à temps complet pour le Service Médiathèque - Ludothèque
- Création d'un emploi permanent d'Attaché Territorial
- Création d'emplois permanents pour le Conservatoire – Postes d'Enseignants
- Création d'un emploi permanent d'Auxiliaire de puériculture à temps complet
- Marché d'assurance statutaire
- Mise à jour RIFSEEP – Annexe n°3 de la délibération n°2018-120 du 29.11.2018 relative à la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P), de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E) et du Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A)
- Participation financière de la Collectivité aux déplacements professionnels des agents intervenant régulièrement sur plusieurs sites : Indemnité pour Fonctions Itinérantes
- Débat sur la participation employeur à la protection sociale complémentaire des agents et informations sur le calendrier des obligations à venir en la matière
- Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées (Annule et remplace délibération n°2021.54)
- Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées (Annule et remplace délibération n°2022.52)
- Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées